



# Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée

## MARCHE DE SERVICE

n° du marché 20120131\_DEJS

### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Type de pouvoir adjudicateur : **Commune.**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Mairie d'Auray**

Pouvoir Adjudicateur : **M. Le Scouarnec Michel, Maire**

Adresse : **100, Place de la République – BP 10610 – 56406 AURAY Cedex Tel : 02 97 24 01 23 Télécopieur : 02 97 24 16 56**

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

**Direction Finances – marchés publics**

Référent : **Mme Perrin-Moizo**

**Mairie d'AURAY - 100, Place de la République – BP 10610 – – 56406 AURAY Cedex**

**Tél : 02 97 24 01 23 télécopieur : 02 97 24 34 04 [marches.publics@ville-auray.fr](mailto:marches.publics@ville-auray.fr)**

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

**Direction Education Jeunesse Sports**

Référent : **Service Jeunesse**

**Maison de quartier du Gumenen-Goaner 12 rue Auguste La Houlle - 56406 AURAY Cedex**

**Tél : 02 97 56 35 48 [d.corbel@ville-auray.fr](mailto:d.corbel@ville-auray.fr)**

Adresse Internet : <http://www.e-megalisbretagne.org> ou le site de la Ville d'AURAY <http://www.auray.fr>. Les offres dématérialisées sont autorisées.

### OBJET DU MARCHÉ :

**L'organisation de séjours de vacances d'été 2012 pour les enfants de 12 à 17 ans pour le compte de la ville d'AURAY**

Type de marché de travaux : **prestation de service**

Lieux de livraison : **Centre de vacances à la montagne**

L'avis implique : **un marché public**

Nomenclature : **Classification CPV - Objet principal : 55242000**

### CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

**Détail dans les documents de la consultation**

- Lot 1 : Centre de vacances été- séjour montagne activités sportives et découverte patrimoine pour les enfants de 12 à 17 ans, 2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet et 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août 2012.
- Lot n°2 : Transport ville d'Auray - Centre de vacances à la montagne

### CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés : **néant**

Modalités de paiement : **Virement administratif et financement sur fonds propres inscrits au budget de la collectivité ; sur présentation de factures payées dans un délai de 30 jours par mandat administratif**

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : **pas de forme imposée.**

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : **Français**

Unité monétaire utilisée : **l'euro.**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le fournisseur renseignera la collectivité sur sa situation propre et les formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures en application des articles 43, 44, 45, 46 et 52 du code des marchés publics. Les formulaires DC sont gratuits et accessibles, non exclusivement, sur le site internet <http://www.colloc.minefi.gouv.fr>

Le nombre de candidats n'est pas limité.

### CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURES ET D'OFFRES :

Chaque dossier comprendra :

1. Documents prévus de l'article 43 à l'article 46 du code des marchés publics,
2. Références précises pour des prestations similaires,
3. Proposition précisant (contenu détaillé de la mission, lieu et descriptif de la structure, des moyens, des animations, repas, etc...).

## CRITÈRES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Outre la transmission des documents, des déclarations, certificats et attestations prévues au code des marchés publics, la sélection portera sur :

- |                                |   |      |
|--------------------------------|---|------|
| 1. Valeur technique de l'offre | : | 55 % |
| 2. prix                        | : | 45 % |

## CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de consultation.

## PROCEDURE

*Type de procédure* : **Procédure adaptée** (article 28 du Code des Marchés Publics). Article 30 marché de services

*Date limite de réception des offres* : **23 février 2012 à 12h00**

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : **31 janvier 2012**

*Délai de validité des offres* : **90 jours à compter de la date limite de réception des offres.**

*Lieu de réception des offres* : Monsieur le Maire

*Envoi recommandé avec accusé de réception* : Mairie d'AURAY – Direction Finances – Marchés publics  
100, place de la république BP 10610  
56406 AURAY Cedex

Ou dépôt contre reçu à

Mairie d'AURAY  
Direction Finances – Marchés publics  
100, place de la république  
56406 AURAY cedex

## AUTRES RENSEIGNEMENTS :

*Organe chargé des procédures de médiation* :

. Ville d'AURAY

Mairie d'AURAY - 100, place de la république BP 10610 - 56406 AURAY Cedex

Tél : 02 97 24 01 23 Télécopieur : 02 97 24 34 04 [marches.publics@ville-auray.fr](mailto:marches.publics@ville-auray.fr)

. CCIRA : comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, 8, rue Chateaubriand, F-44000 Nantes. Tél. 02 40 08 64 04. Fax 02 40 47 66 66

*Procédure de recours ; Instance chargée des procédures de recours* :

**Tribunal Administratif de Rennes**

Hôtel de Bizien

3, Contour de la Motte

CS 44416

35044 Rennes Cedex

Téléphone : 02 23 21 28 28

Télécopie : 02 99 63 56 84

courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

*délai de recours* : 2 mois à compter de la notification.